

MAIRIE



De

CASSAGNES

**Département du Lot
Canton de Puy l'Evêque**

Tel/fax: 05.65.36.60.32

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du vendredi 05 décembre 2008 à 20 h 30

Le cinq décembre deux mil huit à vingt heure trente minutes, le conseil municipal de la Commune de CASSAGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Claude JURQUET, Maire de Cassagnes.

Nombre de conseillers: 11

En exercice: 11

Présents :

Etaient présents : Mr JURQUET, Mme DESSAINT, Mr LANDIECH, Mr GROUSSET, Mr DUMEAU, Mr LOUBIERES, Mr FERNANDEZ, Mme VERDIER, Mr ALADEL, Mme CAILHOL. DACHARY Lucie

Excusé :

Date de convocation: 26 novembre 2008

Date d'affichage: 26 novembre 2008

Secrétaire de séance :

Délibération:

Décision modificative : Mr Jean- Claude JURQUET, le Maire expose à l'assemblée que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2008, nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Désignation des articles			
Num	Libellé	Recettes	Dépenses
020-00	Dépenses imprévues		610
2151-56	Réseaux de voirie	610	
675	Valeur compta des immo cédées		610
775	Produits cession d'immo	610	
TOTAL			

Mr Jean- Claude JURQUET, le Maire invite Le Conseil Municipal à voter ces crédits.
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus

Acte reçu à la préfecture le
Acte rendu exécutoire le

Le Maire
Jean-Claude JURQUET